

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 5 (1929-1930)
Heft: 9

Artikel: La réorganisaiton du landsturm
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

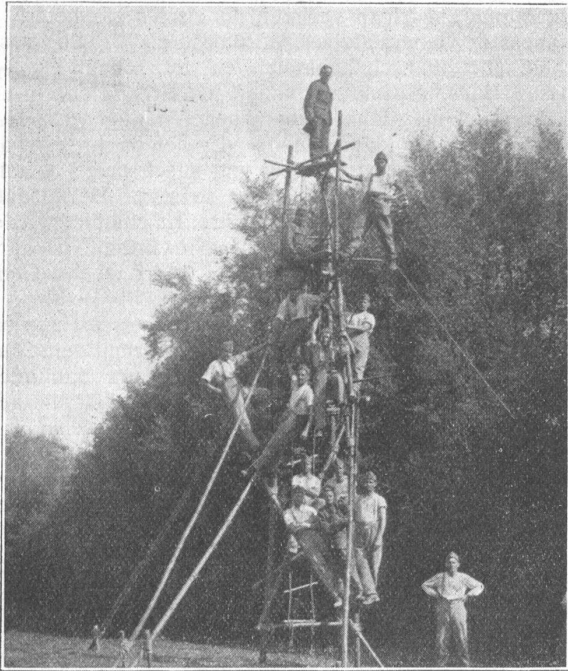
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

het! Und no spöter im Zivil het er albe gseit und eis Bei ufgha: «Wär het Schueh vom Generalstabsschef, wäm sy däm syni Schueh no einisch gross gnue worde, wäm? Im Sanitätssoldat Stäubli!»



Die Sappeure haben einen Aussichtsturm erstellt.
Les sapeurs ont construit une tour pour observer les environs.
(Hohl, Arch.)

Billet du jour

Que nous réserve 1930 ? Je l'ignore comme vous l'ignorez. Mais il est permis de se demander où nous allons !

Soyons optimistes ; les derniers mois que nous avons vécus nous laissent un grand espoir à l'âme : si sur notre petite planète les hommes compliquent la vie à plaisir ; si les conditions politiques et économiques ne sont guère brillantes, du moins avons-nous la chance en Suisse d'assister à un beau renouveau du sentiment national.

C'était à prévoir ! Nos adversaires (et par ce mot il faut entendre les étrangers que nous acceptons naïvement dans nos murs qu'ils puissent tout chambarder à leur aise ; il faut aussi entendre hélas ! quelques Suisses qui ont perdu de vue l'intérêt sacré de la patrie !), nos adversaires, disons-nous, s'ils n'ont pas désarmé ont trouvé enfin à qui parler ! Il y a eu réaction (enfin !) des éléments d'ordre et de justice contre les menées anarchistes ; les disciples de Moscou ont exagéré . . . et nous avons protesté avec tant de vigueur que nous avons repris le dessus ! Il faut le reconnaître bien hautement : nos sous-officiers, entraînant à leur suite les sociétés patriotiques et autres groupements nationaux ont forcé l'attention du pays. Ils ont réussi à étouffer la voix des mauvais esprits et un peu dans tous les cantons les citoyens ont repris contact avec la juste réalité. Pour avoir voulu conspuer l'armée et la chasser de l'école par exemple, ces bergers égarés ont eu le spectacle magnifique d'un renouveau de notre force nationale. Les manœuvres, les défilés, les cours de différentes armes ont eu les honneurs de la foule et 1930 nous arrive avec la

foi grandie dans nos milices qui ont bien mérité du pays ! Des manifestations comme celles de Soleure, l'été dernier, sont allées droit au cœur des vrais Suisses. Elles ont montré la force de notre association d'abord, puis surtout la vitalité de notre armée. D'autres manifestations encore de nos sections ou de nos groupements ont eu la faveur du grand public et ont servi la cause nationale. Que soient remerciés tous ceux qui de près, ou de loin ont contribué à la réussite de ces fêtes qui ont été plus que tout des avertissements donnés aux éléments sains de notre population pour que nous serrions les rangs autour du drapeau !

Plus de littérature, plus de discours . . . mais des actes ! Voilà ce que nous souhaitons encore pour 1930 ! Dans un suprême assaut, les rouges ont tenté en décembre dernier d'entrer au Conseil fédéral. Sans faire de politique ici, nous pouvons nous réjouir de voir que leurs plans ont échoué. Nous nous retrouvons au seuil de l'an neuf avec un grand avantage sur l'ennemi international !

Nous allons reprendre nos travaux.

A Vevey, à Orgevaux, à la Chaux-de-Fonds, à Saint-Cergues . . . en vingt autres endroits encore des grands concours d'hiver se préparent ou ont déjà eu lieu avec succès. Le printemps, puis l'été et l'automne permettront les manifestations habituelles de nos camarades ! Que tous ces beaux programmes d'énergie réussissent ! Tels sont nos vœux pour 1930 !

Si la politique ne chômera pas, il faut que l'activité des sous-officiers soit plus vivante encore !

Nous abordons une nouvelle année avec le sourire mais il faut se garder du trop de confiance !

Chez nous comme ailleurs veillent des esprits malsains pour qui tous les moyens sont bons pour détruire l'unité nationale et la justice des hommes. Comme hier et comme demain, l'armée restera la sauvegardé du pays contre l'éventuel assaillant du dehors ou le surnois charbonnier du dedans . . . peut-être plus dangereux encore !

Veillons ! Des chefs aimés nous ont quittés en 1929 . . . mais des chefs nouveaux nous ont été donnés au nouvel-an par ceux qui ont la mission difficile de nous gouverner ; faisons-leur confiance et quand ils nous appelleront au devoir, répondons-leur « Présent ! » L'an neuf qui se lève verra notre chère association grandir et prospérer ! Bien des travaux, bien des luttes nous attendent ! Nous ne reculerons pas devant la tâche !

Par la foi en nos destinées, par la volonté de rester libres et fiers, par l'énergie de **vouloir** encore et toujours, nous aurons la chance heureuse de rester Suisses, dignes héritiers de ceux qui jadis ont tout sacrifié pour que nous jouissions aujourd'hui des biens inestimables de la Paix et de la Justice.

1930 sera une année qui nous fera aimer toujours plus notre douce patrie !

D.

La réorganisation du landsturm

C'est donc le 1er janvier 1930, que les formations de landsturm actuelles des cantons ont été dissoutes et qu'est entré en vigueur l'ordonnance sur la réorganisation du landsturm, troupe qui sera comprise dans l'effectif de l'armée. Sa réorganisation complète améliorera notamment sa participation à la défense nationale.

L'infanterie de landsturm sera employée à protéger la mobilisation de l'armée de campagne en cas de mise sur pied pour le service actif, à garder les frontières, les voies et centres de communication, établissements, etc.

Les troupes spéciales du landsturm seront em-

ployées soit pour renforcer ou compléter la landwehr, soit pour assurer des tâches pendant la mobilisation, etc.

Le landsturm sera composé :

- d'officiers servant jusqu'à 52 ans ;
- de sous-officiers et soldats de 41 à 48 ans ;
- de militaires qui, devenus inaptes au service de l'élite et de la landwehr, peuvent encore servir dans le landsturm ;
- de volontaires, qui possèdent l'aptitude physique nécessaire et que leur connaissance du tir ou leur activité civile rend aptes au service dans le landsturm.

A l'exception de l'administration proprement dite qui restera du ressort des autorités militaires cantonales, le landsturm, en temps de paix, dépend de la section de l'E. M. G.; en cas de mobilisation, la direction de toutes les affaires passe au commandant de l'armée.

Milice ou armée permanente

C'est dans le «Pays Vaudois» que le colonel Fonjallaz explique les tâches des nouvelles armées issues de la guerre de 1914. «Milice ou armée permanente» tel est le dilemme qui s'impose à nous. Voici ce que le colonel Fonjallaz écrit à ce propos :

La première manière qui permettrait de réduire les dangers de guerre et d'appliquer les principes du pacte de la S. d. N. serait l'institution des milices. On peut être sûr que la S. d. N. n'arrivera jamais à cette solution sauf sous forme de vœu ou d'un ardent désir de réaliser une fois l'essentiel de sa raison d'être. On avait cru, après quatre ans de guerre, voir les peuples adopter de nouvelles formules d'organisation militaire. Après quelques essais, on est revenu aux anciennes idées. On a même forgé de toutes pièces une armée allemande de métier, formidable engin de guerre, toujours prêt, excellentement entraîné et qui vaut toute une armée nationale. On a obligé cette armée à chercher les moyens de nuire à son prochain avec le plus de succès tout en limitant ses effectifs, son armement, son organisation générale. Et personne ne s'est rendu compte à temps qu'on ne pouvait détruire une tradition implantée dès Frédéric II chez un peuple d'esprit, sinon de caractère, essentiellement discipliné. En imposant une armée de métier aux vaincus, les Alliés ont, en outre, rétabli un système antidémocratique par excellence. L'armée de métier c'est le retour à l'esprit de caste, c'est le militaire à disposition d'un parti, c'est quelquefois l'armée en dehors de la nation. Cependant, l'histoire le prouve précisément en Allemagne, l'armée de métier peut être le cadre de l'armée nationale. Il suffit d'avoir la personne capable de réaliser ce problème pour obtenir des résultats étonnants. Le général Scharnhorst fut l'organisateur de l'armée nationale prussienne, au moment où Napoléon avait cru l'affaiblir en l'autorisant à maintenir un seul contingent de 42,000 hommes. Il fit instruire l'armée à fond et préparer les remplacements. A côté d'eux, il créa les détachements volontaires de chasseurs, la landwehr et le landsturm. On connaît les résultats de cette réorganisation qui fut, après 1815, le germe d'où naquit l'armée prussienne de 1870, modèle des armées européennes.

Il a fallu les expériences de la guerre mondiale pour remettre sur le tapis la question de la milice en face de celle de l'armée permanente. Mais pourquoi ne se décide-t-on pas à adopter le système milicien qui devrait en premier lieu réduire les dépenses ? Cette réduction est, dit-on, illusoire. Une bonne armée de milices coûte très cher, son matériel s'use rapidement. Elle n'est manœu-

vrière qu'au prix de gros sacrifices dans l'instruction intensive des cadres. Elle convient particulièrement aux pays accidentés et peu étendus. Elle exige un sentiment particulier du devoir qui ne surgit pas d'un jour à l'autre. On ne voit guère la France ou l'Allemagne adopter un système où le soldat disposerait en permanence de son arme et de son équipement. Enfin la milice est de caractère défensif ; elle ne saurait s'adapter aux pays qui entrent en conflit et cherchent, par l'offensive, à acquérir rapidement de gros avantages.

Ces considérations laissent voir pourquoi, pendant longtemps encore, nous conserverons le monopole d'une organisation de milices. Aucun pays n'osera tenter d'introduire un système particulier à nos conditions sociales, géographiques et politiques. Par ailleurs, il suffit de



Das richtige Laden. (Dubois)
La vraie façon de charger.

suivre les principes tactiques des armées étrangères pour voir que l'idée même d'une armée de milices ne tient pas debout. Au contraire, nous voyons **partout** la lutte se développer entre les armes ou moyens offensifs contre les armes ou moyens défensifs. La S. d. N. nous a valu, en raison de son incapacité à résoudre le problème de la limitation des armements, le combat en temps de paix, entre le projectile et la cuirasse, entre les canons de différentes portées, entre les gaz et les masques. On a fixé la tactique de la guerre des gaz et de la guerre aérienne. On a motorisé les armées, introduit les chars d'assaut, systématisé la défense par les nuages artificiels et par le camouflages. Le service de renseignement est à tel point perfectionné que les armées disposent de coureurs, de cavaliers, de pigeons, de chiens, de motocyclettes, d'autos blindées, de tous les instruments de téléphonie et télégraphie.

Les politiciens qui viennent nous chanter la victoire de la paix trompent le peuple. Nous nous proposons de montrer à nos lecteurs ce qui se passe dans les armées d'Europe. On comprendra peut-être pourquoi la paix est si éloignée de nous et pourquoi nous avons voulu parler